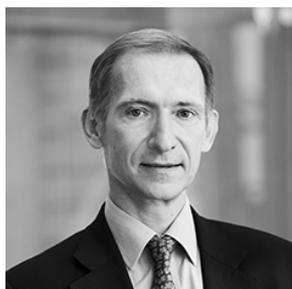




1. L'essentiel

Auteurs :

Nicolas Baverez, contributeur sur les questions de défense et co-président du groupe de travail à l'origine du rapport [Repenser la défense face aux crises du 21^{ème} siècle](#) - (février 2021), Institut Montaigne



Mahaut de Fougères, responsable du programme politique internationale, Institut Montaigne



- Le programme du candidat Emmanuel Macron sur la défense insistait sur la nécessité de donner aux armées les moyens d'assurer la souveraineté stratégique de la France, dans un monde marqué par des menaces de plus en plus nombreuses. Cette remontée en puissance de l'appareil militaire s'est véritablement matérialisée à travers la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, issue de la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale de 2017. Si dans ses trois premiers exercices, cette LPM est pour l'instant respectée, quelques points d'attention subsistent, notamment alors que les augmentations les plus importantes du budget de la défense (de 3 milliards d'euros par an) ne sont prévues qu'à partir de 2023, soit lors du prochain quinquennat.
- La remontée en puissance de l'appareil militaire passe notamment par les ressources humaines : l'augmentation des effectifs prévue par la LPM s'est ainsi accompagnée de mesures destinées à renforcer l'attractivité du métier, dont le plan famille et la nouvelle politique de rémunération des militaires. Par ailleurs, les dépenses prévues pour la modernisation et le renouvellement d'équipements ont pour l'instant été respectées, et le gouvernement a engagé un effort de modernisation de la force de dissuasion nucléaire, conformément aux engagements de campagne du candidat Macron, mais des difficultés subsistent sur le renouvellement de certains équipements. Enfin, un effort particulier a été engagé sur l'innovation de défense (notamment avec la création de l'Agence d'innovation de défense), la transformation numérique des armées (avec l'avènement de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication), et le spatial (avec la création d'un commandement de l'espace).
- Autre priorité du candidat puis du Président Macron, l'Europe de la défense. Convaincu de la nécessité de faire davantage au niveau européen dans ce domaine, le président de la République a multiplié les appels à ses partenaires européens. Si un certain nombre de projets encourageants, comme l'Initiative européenne d'intervention, la *Task Force* européenne Takuba au Sahel et le Fonds européen de défense, ont vu le jour ces dernières années sous l'impulsion française, la France a dû faire face au scepticisme de certains de ses alliés européens, notamment vis-à-vis d'une posture parfois mal comprise (et mal expliquée). Cela a contribué à relativiser ces quelques avancées : ainsi le Fonds européen de défense ne sera finalement doté que de



7,95 milliards d'euros sur la période 2021-2027, loin des 13 milliards prévus initialement (et voulus par la France) ; et la *Task Force Takuba* ne compte aujourd'hui que 600 militaires, dont la moitié de Français (et aucun Allemand), alors qu'Emmanuel Macron annonçait à l'issue du sommet de N'Djamena de février 2021 un objectif de 2 000 hommes.

- Dernier axe de campagne du candidat Macron sur la défense : le renforcement du lien entre les armées et la nation. Ainsi, la réserve opérationnelle qu'il promettait de "revitaliser" a vu son budget et ses effectifs augmenter (pour atteindre 41 047 réservistes en 2019, contre 32 303 en 2016), et plusieurs mesures ont été mises en place pour en renforcer l'attractivité. A également été initiée en 2020 La Fabrique Défense, un projet qui vise à construire un esprit de défense au sein de la jeunesse française. Enfin, lancée au lendemain des attentats de janvier 2015, l'opération Sentinelle, qui contribue à rapprocher les citoyens des armées en rassurant la population face à la menace terroriste dans les lieux du quotidien, a fait l'objet de deux remaniements importants, en 2017 et en 2021, conformément à l'engagement de campagne d'Emmanuel Macron.
- Une difficulté importante rencontrée au cours du quinquennat concerne l'opération Barkhane. Force est de constater à ce stade que son bilan est déséquilibré : des résultats ont été obtenus en termes de contre-terrorisme, avec notamment la neutralisation d'un certain nombre de hauts responsables d'organisations terroristes locales, mais la menace s'adapte et s'étend en s'éloignant de l'épicentre de Barkhane. Le Président Macron, qui avait exprimé sa réticence vis-à-vis des opérations extérieures avant même d'être élu, a cherché ces dernières années une porte de sortie, faisant face à plusieurs défis : la difficile montée en puissance des partenaires locaux, les critiques des populations locales, l'engagement timide des Européens, et l'affaiblissement du soutien des citoyens français à une opération qui a causé la mort de plus de 50 soldats depuis 2013 et coûte plus d'un milliard d'euros par an au contribuable. Ainsi, après le déploiement de 600 soldats supplémentaires au Sahel en février 2020, le Président Macron a finalement annoncé la fin de l'opération Barkhane en juin 2021.
- Enfin, le quinquennat d'Emmanuel Macron a été marqué par les tensions transatlantiques. Celles-ci se sont notamment faites ressentir au sein de l'OTAN, d'abord à travers l'obsession de Donald Trump sur la question des 2 % du PIB consacrés aux dépenses de défense, dont de nombreux États-membres européens (et notamment la France) étaient loin avant la crise du Covid-19, puis à la suite de la déclaration du Président Macron qui jugeait l'Organisation en état de "mort cérébrale". Si l'arrivée de Joe Biden avait pu un temps susciter une forme d'espoir de la part des Européens du retour d'un partenariat transatlantique fort, fondé sur la concertation entre alliés, notamment au sein de l'OTAN, cela s'est

rapidement démenti avec le retrait américain unilatéral de Kaboul puis l'annonce du partenariat AUKUS. Cette dernière constitue également une véritable remise en question pour la France de sa Stratégie de défense en Indopacifique, présentée par la Ministre des Armées en mai 2019, et dont le partenariat stratégique avec l'Australie était l'un des deux piliers.

2. Les engagements pris

Le [site](#) d'En Marche ! présente des engagements détaillés, qui se concentrent sur trois objectifs.

OBJECTIF UN : DONNER AUX ARMÉES LES MOYENS D'ASSURER LA SOUVERAINETÉ STRATÉGIQUE DE LA FRANCE.

- Nous porterons progressivement le budget de la défense à 2 % du PIB en 2025. Cet effort est nécessaire, pour faire face au renforcement des effectifs post-attentats et pour moderniser nos équipements, mobilisés sur plusieurs fronts.
- Nous engagerons la modernisation de la force de dissuasion nucléaire, garante de la sécurité de la France. Cet effort concernera ses composantes sous-marines et aéroportées.
- Nous continuerons de renouveler les équipements conventionnels pour permettre la préservation de notre autonomie, de notre efficacité et de la sécurité de nos soldats. L'ensemble des forces est concerné : drones et satellites pour le renseignement, avions de transport, patrouilleurs maritimes, véhicules de combat.
- Nous maintiendrons la force opérationnelle terrestre à 77.000 hommes, effectifs nécessaires pour maintenir le niveau d'engagement actuel de nos troupes, tout en leur laissant le temps nécessaire pour s'entraîner et se reposer.
- Nous renforcerons la priorité en matière de cyberdéfense et de cybersécurité. Nous l'avons vu lors des élections américaines, Internet est un nouveau terrain d'opération des conflits et des tensions. Il en va de notre souveraineté.

OBJECTIF DEUX : AGIR POUR UNE EUROPE DE LA DÉFENSE DEVENUE INDISPENSABLE.

- Nous développerons (vraiment) l'Europe de la défense.
- Nous activerons les "groupements tactiques".
- Nous soutiendrons la création d'un Fonds européen de défense, pour financer des programmes communs, tel un drone européen.

OBJECTIF TROIS : CONFORTER LES LIENS ENTRE LA NATION ET LES ARMÉES.

- Nous revitaliserons la réserve opérationnelle et la garde nationale.
- Nous créerons un service militaire obligatoire et universel d'un mois.
- Nous adapterons progressivement l'opération Sentinelle, en fonction de l'appréciation de la menace terroriste sur le territoire.

3. Les réalisations au cours du quinquennat

1. Calendrier des mesures (liste et dates)

- 14 juin 2017 : promulgation d'un décret du Premier ministre instituant un Coordonnateur national du renseignement et lutte contre le terrorisme et un Centre national du contre-terrorisme
- 13 juillet 2017 : la France et l'Allemagne conviennent de travailler sur un système de combat aérien (SCAF) pour développer ensemble le remplacement de leurs flottes actuelles d'avions de combat
- 14 septembre 2017 : remaniement de l'opération Sentinelle (une nouvelle répartition, en 3 niveaux)
- 17 octobre 2017 : publication de la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale, à l'occasion d'un Conseil de défense
- 31 octobre 2017 : présentation par la Ministre des Armées du "Plan famille"
- 16 novembre 2017 : création du fonds Definvest
- 30 novembre 2017 : publication de l'Ambition numérique du ministère des Armées



- 11 décembre 2017 : annonce par la Ministre des Armées d'un large plan de transformation du Maintien en condition opérationnelle (MCO)
- 25 juin 2018 : lancement de l'Initiative européenne d'intervention (IEI)
- 28 juin 2018 : fondation de la Direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication (DGNUM)
- 1^{er} septembre 2018 : lancement de l'Agence de l'innovation de défense (AID)
- 1^{er} janvier 2019 : entrée en vigueur de la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025
- 13 juillet 2019 : création d'un commandement de l'espace
- 25 mars 2020 : lancement de l'opération "Résilience"
- 27 mars 2020 : création de la *Task Force Takuba*
- 4 décembre 2020 : création du fonds DefInnov
- 8 décembre 2020 : annonce par le Président que la France va se doter d'un nouveau porte-avions à propulsion nucléaire
- 1^{er} janvier 2021 : lancement de l'Indemnité de mobilité géographique des militaires (IMGM), dans le cadre de la Nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM)
- 21 janvier 2021 : actualisation de la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale
- 23 avril 2021 : création de l'Agence du numérique de défense (AND)
- 29 avril 2021 : approbation par le Parlement européen de la création du Fonds européen de la défense
- 10 juin 2021 : annonce par le Président de la fin de l'opération Barkhane
- 1^{er} juillet 2021 : entrée en vigueur de la réforme de la protection du secret de la défense nationale

2. Analyse par mesure

Nous reprenons ici les objectifs fixés dans la partie "défense" du site d'En Marche !

OBJECTIF UN : DONNER AUX ARMÉES LES MOYENS D'ASSURER LA SOUVERAINETÉ STRATÉGIQUE DE LA FRANCE.

La France fait face à un monde nouveau, présentant des menaces plus nombreuses et plus dangereuses pour la sécurité nationale. La [Revue stratégique de défense et de sécurité nationale](#), publiée en octobre 2017, puis son [actualisation](#) de janvier 2021, ont mis en lumière ce contexte dégradé, instable et incertain, marqué notamment par la compétition entre grandes puissances, la généralisation des stratégies hybrides, l'enhardissement des puissances régionales, et des effets de rupture liés aux nouvelles technologies, notamment numériques et spatiales. Afin de faire face à ce contexte, le candidat Macron s'est engagé à poursuivre et intensifier la remontée en puissance de l'appareil militaire, nécessaire au maintien d'un modèle d'armée complet permettant d'assurer la souveraineté stratégique de la France. Un certain nombre de mesures ont été prises à cet effet depuis 2017, en particulier sur cinq volets : le budget, les ressources humaines, les équipements, l'innovation et le numérique, et l'espace.

Poursuivre la remontée de l'effort de défense

Alors que le début du quinquennat d'Emmanuel Macron avait été marqué par l'épisode tumultueux de la démission du chef d'état major des armées (CEMA) de l'époque, le Général de Villiers, sur fond de coupes budgétaires, la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, issue de la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale de 2017, ancre et amplifie finalement la remontée de l'effort de défense initiée sous le quinquennat précédent, au lendemain des attentats de novembre 2015. La LPM 2019-2025 prévoit en effet une enveloppe de 295 milliards d'euros consacrés à la défense sur cette période, avec une augmentation du budget de 1,7 milliards d'euros par an entre 2019 et 2022, puis de 3 milliards d'euros à partir de 2023. Cet effort conséquent a pour l'instant été respecté au cours des trois premières années de la LPM (2019, 2020 et 2021) et dans le PLF 2022, et le président de la République a réaffirmé cette ambition lors d'un [discours](#) à l'École de Guerre le 7 février 2020 : les engagements budgétaires pris dans le cadre de la LPM seront tenus "*dans la durée et avec force*". La Ministre des Armées Florence Parly a d'ailleurs réitéré son attachement à une "*LPM qui délivre*", [annonçant](#) le 13 septembre 2021 la mise en ligne d'un baromètre de sa mise en œuvre, permettant de suivre "*l'avancée de la remontée en puissance des armées*".

L'objectif annoncé du candidat Macron était d'amener le budget militaire à 2 % du PIB en 2025 - hors pensions et surcoût des opérations extérieures et missions intérieures (OPEX-MISSINT) -, ce qui correspond à un engagement pris par les membres de l'OTAN. La récession due à la crise du Covid-19, qui a fait baisser le PIB, a permis à la France (ainsi qu'à la Norvège et à la Slovaquie) [d'atteindre - exceptionnellement - cet objectif dès 2020](#), rejoignant ainsi les États-Unis (3,73 %), la Grèce (2,68 %), l'Estonie (2,33 %), le Royaume-Uni (2,32 %), la Pologne (2,31 %), la Lettonie (2,27 %), la Lituanie (2,13 %) et la Roumanie (2,07 %). L'Allemagne, quant à elle, demeure hors du "club des 2 %", avec seulement 1,56 % de son PIB consacré à ses dépenses de défense en 2020.

Malgré une application à la lettre des engagements prévus par la LPM d'augmentation du budget des armées, un point important est à prendre en compte : le surcoût des OPEX-MISSINT. La clause de solidarité interministérielle pour financer ces surcoûts a été sollicitée ces dernières années, notamment en 2015, 2016 et 2017, n'encourageant pas à la plus grande sincérité budgétaire concernant les OPEX-MISSINT. Celle-ci n'a néanmoins pas été activée en 2018, 2019 et 2020, les surcoûts étant ainsi exclusivement pris en charge par le budget du ministère des Armées, alors que la provision réservée aux OPEX-MISSINT a été revue à la hausse à partir de 2018 (d'1 milliard à 1,2 milliard d'euros). Cela a conduit à un redéploiement des crédits au sein de la mission défense : autrement dit, le financement des surcoûts OPEX-MISSINT se fait au détriment d'autres postes budgétaires, nécessaires à la remontée en puissance voulue par le président de la République.

	2017	2018	2019	2020	2021
Budget hors OPEX - MISSINT	32,4	34,2	35,9	37,6	39,3
Coût "OPEX-MISSINT"	1,5	1,37	1,398	1,461	
Dont provision	1,0	1,2	1,2	1,2	
Surcoût "OPEX-MISSINT"	0,5	0,17	0,198	0,261	

Source : Sénat

On notera par ailleurs que les augmentations les plus importantes du budget de la défense (de 3 milliards d'euros par an), et qui portent notamment sur les enjeux cruciaux du renouvellement de notre outil de dissuasion, ne sont prévues qu'à partir de 2023, soit lors du prochain quinquennat.

Recruter et fidéliser les effectifs des forces armées

Le durcissement des armées voulu par l'exécutif passe par un important effort de recrutement : la LPM 2019-2025 prévoit ainsi la création de 1 500 postes sur la période 2019-2022 et planifie une remontée d'effectifs de 3 000 personnes en sept ans. Un effort particulier est prévu sur le renseignement, le cyber et l'espace. Cependant le recrutement est entravé par l'exigence du métier des armes et la forte concurrence du secteur civil.

Un enjeu qui rend également difficile la fidélisation des effectifs actuels : selon le rapport annuel du Haut Conseil d'évaluation de la fonction militaire (HCEFM), paru le 6 octobre 2017, en 2016, [près de 62 %](#) des militaires envisageaient de quitter leur fonction. Plusieurs mesures ont ainsi été prises sous la présidence d'Emmanuel Macron pour renforcer l'attractivité du métier :

- le plan famille, d'abord, lancé en 2017 par Florence Parly, et qui représente un effort de 530 millions d'euros sur la durée de la LPM 2019-2025. Ce plan vise notamment à prendre en compte les absences opérationnelles, à mieux accompagner la mobilité des soldats, en leur donnant une meilleure visibilité sur leurs éventuelles mutations, à soutenir les familles des militaires (garde d'enfants, wifi gratuit, mobilité des familles...) et à améliorer leurs conditions d'hébergement ;
- la nouvelle politique de rémunération des militaires (NPRM), ensuite, qui vise à renforcer la lisibilité et la transparence de la rémunération du personnel militaire et à l'adapter davantage à leur vie actuelle. La première brique de la NPRM, l'Indemnité de Mobilité Géographique des Militaires (IMGM), à laquelle 38 millions d'euros du budget 2021 sont consacrés, a vu le jour le 1^{er} janvier 2021 ;
- enfin, conformément à l'objectif énoncé dans la Revue stratégique, [une ordonnance du 4 janvier 2019](#) simplifie les dispositifs de reconversion des militaires et des anciens militaires dans la fonction publique civile.

On notera dans le même temps que la singularité militaire est mise à mal au niveau européen, avec les décisions récentes de la cour de justice européenne étendant aux forces armées une partie de la réglementation relative au temps de travail.

Moderniser et renouveler les équipements

La remontée en puissance de l'armée française nécessite la modernisation et le renouvellement des systèmes d'armes et des équipements militaires. Pour la période 2019-2023, la LPM prévoit d'y consacrer [112,5 milliards d'euros](#), dont notamment 25 milliards pour la dissuasion nucléaire, 37 milliards pour les programmes à effet majeur, 22 milliards pour l'entretien programmé du matériel, 7,3 milliards pour les dépenses d'investissement de défense, 1 milliard pour les études d'amont. Ces dépenses d'équipements ont pour l'instant été strictement respectées. En 2019 comme en 2020, l'agrégat "équipement" du projet de loi de finances concentre la plus forte hausse, de près de 1,4 milliard d'euros.

Par ailleurs, afin d'améliorer la disponibilité des équipements et des matériels militaires, dans un contexte de multiplication et d'intensification des conflits, Florence Parly a lancé, le 11 décembre 2017, un large plan de transformation du Maintien en condition opérationnelle (MCO). Cette réforme a notamment conduit à la création de la Direction de la maintenance aéronautiques (DMAé) en avril 2018, placée sous l'autorité directe du CEMA, dont la mission est d'élaborer la stratégie du MCO Aéro visant à accroître sensiblement la disponibilité des aéronefs à un coût maîtrisé. Les résultats sont encourageants : par exemple, le pourcentage des hélicoptères Cougar/Caracal disponibles, d'environ 25 % en 2017, est aujourd'hui de 45 %. Néanmoins, certaines difficultés subsistent sur le renouvellement des équipements : sur la dizaine d'avions A400M Atlas livrés, seuls trois étaient disponibles en 2017 et six en 2021, alors que la flotte en compte 18 unités ; et la disponibilité des hélicoptères d'attaque Tigre s'améliore très lentement, de 26 % en 2017 à seulement 31 % trois ans plus tard.

Sur le plan terrestre, le programme Scorpion, initié en 2014 par Jean-Yves Le Drian, a également été accéléré sous le quinquennat d'Emmanuel Macron. Il comprend pour le moment six opérations : trois nouveaux véhicules blindés (Griffon, Jaguar et Serval), la rénovation du char Leclerc, le système d'information SICS et le système de préparation opérationnelle. La LPM a permis une accélération effective de ce programme d'armement : ainsi, la première livraison de véhicules Griffon a eu lieu en juillet 2019 et les premiers tests concernant les Jaguar en juin 2021. 50 % des nouveaux modèles de blindés devraient être livrés d'ici à 2025.

Enfin, un chantier important de modernisation de la force de dissuasion nucléaire a également été lancé, avec pour objectif de renouveler les deux composantes de l'arsenal nucléaire (aéroporté et océanique) d'ici 2035. En ce qui concerne la composante aéroportée, son renouvellement a déjà largement débuté. Ainsi, des Rafale B (porteurs du missile nucléaire air-sol moyenne portée) ont remplacé les chasseurs Mirage 2000N et les armées se sont dotées de 15 nouveaux ravitailleurs A330 MRTT, des avions de

transport militaires qui représentent une capacité essentielle pour assurer la dissuasion nucléaire. Pour ce qui est de la composante océanique, le 8 décembre 2020, le président de la République a annoncé que la France se doterait à horizon 2038, pour remplacer l'actuel Charles-de-Gaulle, d'un nouveau porte-avions à propulsion nucléaire. Seul un petit nombre d'États (États-Unis, France, Russie, Chine) ont opté pour cette technologie de porte-avion nucléaire avec des catapultes projetant à longue distance des appareils lourdement armés. Le 18 février 2021, la Ministre des Armées a également [annoncé](#) le lancement d'un programme de construction de quatre sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de 3^{ème} génération.

Priorité à l'innovation et au numérique

Un effort particulier sur l'innovation en matière de défense, nécessaire pour faire face à la course technologique à laquelle se livrent nos puissances rivales et alliées, a été initié ces dernières années. La LPM 2019-2025 prévoit d'augmenter de 25 % les crédits annuels consacrés à l'innovation, pour atteindre 1 milliard d'euros en 2022. En 2020, 821 millions d'euros étaient consacrés à l'innovation, érigée comme "priorité absolue" par le ministère des Armées. Cette priorité s'est notamment concrétisée par la création en septembre 2018 de l'Agence de l'innovation de défense (AID), qui a pour ambition de jouer un rôle de "chef d'orchestre" de l'innovation, en organisant et en facilitant la coopération entre tous les acteurs. S'il est trop tôt pour juger de l'efficacité de cette agence, sa création témoigne d'une véritable volonté d'irriguer les armées d'une culture d'innovation. Il est néanmoins à craindre que l'AID, rattachée à la Direction générale de l'armement (DGA), ne manque de l'autonomie nécessaire à une véritable culture innovante. Le 4 décembre 2020, le ministère des Armées a également créé, en partenariat avec Bpifrance, un fonds d'investissement souverain, doté de 200 millions d'euros, qui prendra des participations dans des entreprises innovantes en phase de croissance, *startups*, PME et ETI développant des technologies duales (civiles et militaires) et transverses intéressant le monde de la défense.

L'apparition de nouvelles technologies et leur constante évolution entraîne un changement de paradigme pour les armées, qui doivent opérer une véritable transformation numérique. Dans cette optique, Florence Parly a présenté en novembre 2017 l'[Ambition numérique](#), feuille de route du ministère des Armées en matière de transformation technologique. Elle a permis le développement de nouveaux services et applications numériques à destination des agents et de leurs familles (par exemple la "Maison numérique des blessés") ainsi que des applications pour simplifier le travail quotidien des agents (Portail "Eureka") et les démarches administratives des usagers du ministère. Dans le cadre de l'Ambition numérique, le ministère des Armées a également mis en place la Direction générale du numérique et des systèmes d'information et de communication (DGNUM) le 28 juin 2018, donc la mission est d'orchestrer la transformation numérique des

armées, directions et services en plaçant l'utilisateur au cœur de la démarche. Elle assure aussi une gouvernance de la fonction système informatique de commandement en lien étroit avec les trois grands subordonnés de la ministre des Armées (État-major des armées, Direction générale de l'armement, Secrétariat général pour l'administration et son cabinet. Enfin, le 23 avril 2021, la ministre des Armées a annoncé la création de l'Agence du numérique de défense (AND), qui a pour mission de répondre aux enjeux de modernisation et de cohérence globale du numérique au sein du ministère. L'Agence devrait être totalement fonctionnelle début 2022.

Renforcer l'autonomie nationale en investissant dans l'espace

Par sa capacité à fournir des éléments essentiels à l'appréciation de situation, l'espace est considéré comme un pilier de l'autonomie nationale. Depuis 2019, un grand nombre des capacités de surveillance de l'espace ont ainsi été renouvelées. Trois satellites CSO ont par exemple remplacé les anciens satellites HELIOS II. Les équipements du spatial subissent également une profonde modernisation. La DGA a ainsi notifié trois contrats aux industriels Thales LAS France, SAAB AB et BAE Systems en 2020, dans le cadre de la modernisation de la composante spatiale et déployable du système de commandement et de conduite des opérations aérospatiales (SCCOA) : ils concernent le système Martha dédié au management de la défense dans la troisième dimension (avions, hélicoptères, missiles, drones), les systèmes déployables de surveillance aérienne Giraffe, ainsi que les radars Satam de surveillance de l'espace.

Outre l'amélioration des capacités de surveillance de l'espace et des actions de protection de nos satellites, la réforme du domaine spatial passe par une réorganisation globale des services. Il s'agit d'améliorer la communication mutuelle des organismes du spatial afin d'accroître leur efficacité opérationnelle et leur cohérence. Dans cette optique, la Ministre des Armées a annoncé le 13 juillet 2019 la création d'un commandement de l'espace, installé à Toulouse, soit un service interarmées composé de 220 militaires et quatre bureaux, notamment chargés de la coordination des différents organismes spatiaux, de la maîtrise de l'environnement spatial et d'études prospectives.

OBJECTIF DEUX : AGIR POUR UNE EUROPE DE LA DÉFENSE DEVENUE INDISPENSABLE.

Le candidat Emmanuel Macron faisait le constat dans son programme de campagne d'une "Europe de la défense quasi-inexistante", qu'il promettait de "développer (vraiment)". En effet, depuis son élection, le Président Macron a multiplié les appels à une coopération européenne renforcée en matière de défense, affrontant parfois le scepticisme de ses partenaires européens. La France a ainsi joué un rôle important ces quatre dernières années pour faire émerger plusieurs projets visant à une plus grande coopération entre Européens sur les sujets de défense.

Initiative européenne d'intervention

C'est notamment le cas de l'Initiative européenne d'intervention (IEI), qu'avait proposée Emmanuel Macron lors de son discours du 26 septembre 2017 à la Sorbonne et qui a été officiellement lancée le 25 juin 2018. L'IEI réunit aujourd'hui 9 États-membres de l'UE (l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, l'Estonie, la France, la Finlande, les Pays-Bas, le Portugal) et le Royaume-Uni. Il s'agit d'un cadre purement intergouvernemental, souple et pragmatique, pour faire avancer des initiatives opérationnelles avec les pays qui le souhaitent. Elle s'inscrit dans l'ambition d'Emmanuel Macron de faire émerger une culture stratégique commune et de renforcer la capacité des Européens à agir ensemble.

Task Force Takuba

La volonté d'Emmanuel Macron d'une plus grande coopération européenne pour assurer la défense du continent s'est également concrétisée sur le terrain, au Sahel, à travers le lancement de la *Task Force Takuba* le 27 mars 2020, dans le cadre de l'opération française Barkhane. Il s'agit d'une force opérationnelle composée principalement d'unités de forces spéciales de plusieurs pays européens et placée sous commandement français, dont la mission est de conseiller, d'assister et d'accompagner au combat les forces armées maliennes dans les opérations antiterroristes qu'elles mènent. "Laboratoire de défense européenne", la *Task Force Takuba* monte lentement en puissance, sur la base d'engagements volontaires de quelques pays européens (dans une logique de "coalition of the willings") plutôt que dans une démarche de l'Union européenne. Elle ne compte aujourd'hui que 600 militaires, dont la moitié sont Français, loin de l'[objectif de 2 000 hommes](#) annoncé par Emmanuel Macron à l'issue du sommet de N'Djamena du 16 février 2021. Sept pays européens sont aujourd'hui engagés aux côtés de la France dans le cadre de cette *Task Force* : la Belgique, l'Estonie, l'Italie, les Pays-Bas, la République tchèque, le Portugal et la Suède. La Roumanie a rejoint la *Task Force* en juin 2021 et le Danemark prévoit une contribution d'une centaine de militaires en 2022. Avec un grand absent : l'Allemagne, qui ne s'est jamais engagée, malgré les nombreuses sollicitations de la France. Le Président Macron compte pourtant sur l'engagement européen, alors qu'il a annoncé le 10 juin 2021 au cours d'une [conférence de presse](#) la fin de l'opération Barkhane, au profit notamment d'une "montée en puissance" de Takuba. Celle-ci était d'ailleurs mise à l'honneur lors du défilé du 14 juillet 2021.

Fonds européen de la défense

Autre pierre à l'édifice de la défense européenne : le Fonds européen de défense (FED), inauguré le 30 juin 2021. Si la première mention du FED par la Commission européenne, lors du discours sur l'état de l'Union prononcé par Jean-Claude Juncker en septembre 2016, est antérieure à l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron, le soutien à la création de ce Fonds faisait

partie des priorités affichées du candidat en matière de défense. La mise en place de cet instrument est un véritable pas en avant : pour la première fois, l'UE investit une partie de son budget dans la défense, afin de contribuer à consolider la base industrielle et technologique de défense européenne. Le FED dispose en effet de deux volets : la recherche et le développement capacitaire. Néanmoins, le montant de sa dotation, qui s'élève à 7,95 milliards d'euros sur la période 2021-2027 (contre 13 milliards prévus initialement) et qui a fait l'objet d'intenses négociations, est nettement moins élevé que l'espérait la France.

OBJECTIF TROIS : CONFORTER LES LIENS ENTRE LA NATION ET LES ARMÉES.

Au lendemain des attentats de 2015 en France, les liens armées-nation se sont sensiblement resserrés, notamment à travers la présence sur le territoire national de militaires dans le cadre de l'opération Sentinelle. Concrètement, cela s'est traduit par un intérêt renouvelé des Français pour l'armée : en effet, [selon le Bureau du recrutement de l'armée de terre](#), plus de 1 400 internautes se sont connectés chaque jour sur le site [sengager.fr](#) dans la semaine ayant suivi les attentats du 13 novembre 2015 (contre habituellement 400 en moyenne). Si le "Service militaire obligatoire et universel d'un mois" promis par le candidat Emmanuel Macron dépasse finalement le cadre de la défense et peine à se mettre en place, d'autres mesures ont été initiées ces quatre dernières années pour rapprocher la nation de ses armées.

La réserve opérationnelle

C'est notamment le cas de la réserve opérationnelle, que le candidat Emmanuel Macron proposait de "revitaliser". Conformément aux engagements de la LPM, 200 millions d'euros ont ainsi été consacrés à la réserve chaque année depuis 2019 et ses [effectifs](#) ont été portés à 41 047 réservistes en 2019 (contre 32 303 en 2016, 36 312 en 2017 et 38 529 en 2018). Plusieurs mesures ont par ailleurs été mises en place pour renforcer l'attractivité de la fonction de réserviste, notamment :

- la gestion des dossiers a été simplifiée, par le biais de la transformation numérique ;
- le nombre de jours où le réserviste opérationnel peut être appelé a été doublé, passant de 30 à 60 jours par année civile, et la limite d'âge des réservistes spécialistes a augmenté de 10 ans ;
- la couverture sociale des réservistes, définie dans le code de la défense, a été mise en conformité avec le code de la sécurité sociale et tout dommage subi par un réserviste à l'occasion ou en raison de son service entraîne désormais une responsabilité systématique sans faute de l'État ;

- les réservistes opérationnels qui répondent aux conditions réglementaires peuvent désormais demander l'attribution d'une équivalence au certificat de qualification professionnelle pour les activités privées de sécurité ;
- la gratuité de l'accès aux musées relevant du ministère des Armées et du ministère de l'Intérieur, initialement accordée au personnel des services actifs, est désormais étendue aux réservistes ;
- enfin, le nombre de correspondants réserve-entreprise-défense (CRED) - des réservistes qui vont à la rencontre des employeurs sur l'ensemble du territoire afin de les sensibiliser à l'engagement de leurs collaborateurs réservistes et d'accompagner la conclusion des conventions de soutien à la politique de la réserve opérationnelle - a quasiment doublé entre 2016 et 2019.

La Fabrique Défense

Dans cette même optique de rapprochement des armées et de la nation, le ministère des Armées a initié en 2020 "La Fabrique Défense", un projet qui vise à construire un esprit de défense au sein de la jeunesse française. Ce projet s'organise comme un rendez-vous de deux jours, autour de 4 espaces :

- un espace de débats, d'échanges et de tables rondes menés à la fois par des acteurs institutionnels, académiques et associatifs ;
- un espace Forum des métiers novateur ;
- un espace Innovation où les jeunes pourront découvrir des projets et des actions innovantes dans les domaines scientifique, technologique et opérationnel ;
- un espace culture, BD, cinéma et sport.

Dans sa deuxième édition, "La Fabrique Défense" contribue également à l'émergence d'une culture stratégique européenne commune puisqu'elle constitue un des événements grand public majeurs de la présidence française du Conseil de l'Union européenne en 2022, dont elle a par ailleurs obtenu la labellisation.

L'opération Sentinelle

Initiée au lendemain des attentats de janvier 2015, l'opération Sentinelle contribue à rapprocher les citoyens des armées en rassurant la population face à la menace terroriste dans les lieux du quotidien. Comme annoncé pendant la campagne présidentielle, elle a fait l'objet de deux remaniements importants sous la présidence d'Emmanuel Macron. À partir du 14 septembre 2017, l'opération Sentinelle fait l'objet d'une nouvelle répartition sur trois niveaux, avec le même volume d'effectifs total, environ 10 000 personnels :



- une force permanente, déployée et chargée de la sécurité des sites sensibles (écoles, lieux de culte, aéroports par exemple) à partir de patrouilles et non plus de gardes statistiques ;
- une force de "renforcement planifié", chargée de la protection d'événements occasionnels ou saisonniers ;
- une force de réserve stratégique d'environ 3 000 personnels, déployable en cas d'aggravation des menaces et de crises.

Le 5 mars 2021, l'opération Sentinelle a de nouveau évolué : le niveau d'alerte Vigipirate sur le territoire français est passé d'"urgence attentat" à "risque attentat" et le nombre de militaires effectivement déployés sur le territoire national (issus de la force permanente et de la force de "renforcement planifié") est passé de 7 000 à 3 000. En ce qui concerne la force de réserve stratégique, elle est aujourd'hui composée de 4 000 militaires pouvant être déployés dans un délai de quelques jours, dont 1 000 en moins de 48h.

4. Focus sur la gestion de la crise sanitaire

Une participation des armées à l'effort national de gestion de l'épidémie

Le 16 mars 2020, Emmanuel Macron déclarait à plusieurs reprises "*Nous sommes en guerre*" à propos de la guerre sanitaire contre le Covid-19, au cours d'une [allocution télévisée](#) lors de laquelle il annonçait la contribution des armées à la lutte contre la pandémie. Quelques jours plus tard, le 25 mars, était lancée l'[Opération Résilience](#), "*centrée sur l'aide et le soutien aux populations ainsi que sur l'appui aux services publics pour faire face à cette épidémie, en métropole et outre-mer, dans les domaines de la santé, de la logistique et de la protection.*" L'armée a joué un rôle clé dans la gestion de la crise, en mettant à disposition certaines de ses ressources et ses compétences logistiques. Des moyens aériens et maritimes du Service de santé des armées (SSA) ont été mobilisés pour participer à des opérations de transfert de patients et de soignants. C'est notamment le cas du A330 Phénix, équipé du module MORPHEE (Module de réanimation pour patient à haute élongation d'évacuation) et du PHA Tonnerre (Porte-hélicoptère Amphibie), qui dispose d'un hôpital embarqué. Un Élément militaire de réanimation (EMR), pouvant accueillir 30 patients en réanimation, a également été déployé à Mulhouse, et cinq hôpitaux militaires ont mis à disposition 117 lits, dont 40 de réanimation.

Loin d'être une exception française, d'autres pays européens ont appelé leur armée en renfort. L'[Allemagne](#) a ainsi mobilisé autour de 2 300 réservistes pour endiguer la propagation du virus. En [Italie](#), face à une situation d'urgence en mars 2020, des médecins et infirmières militaires ont été appelés pour prêter

main forte aux hôpitaux civils, les effectifs de l'armée ont été mobilisés pour la construction d'hôpitaux militaires de campagne, et l'armée est également intervenue à Bergame, où le cimetière est saturé, pour transporter et répartir les corps des victimes de la pandémie dans d'autres villes. En [Espagne](#), des militaires ont été déployés pour des missions de désinfection des ports, aéroports, tribunaux, hôpitaux et stations de trains. Au [Royaume-Uni](#), l'armée a notamment été mobilisée pour apporter du matériel au personnel soignant souffrant de pénurie sur le terrain. Enfin, si les militaires français (hors Gendarmerie) n'ont pas été mobilisés pour faire respecter les mesures sanitaires et de confinement, c'est le cas dans plusieurs autres pays européens, comme l'Espagne et l'Italie.

Outre la contribution réelle à l'effort national, la mobilisation de l'armée - déjà sursollicitée et limitée par les moyens dont elle dispose - constitue surtout un enjeu de communication, destiné à rassurer des citoyens angoissés par l'ampleur de la crise et en demande de protection. En effet, les sondages attestent régulièrement de la confiance des Français dans leur armée ([85 % en juin 2020](#)), qui demeure un élément central du ciment national. Selon un [sondage Elabe](#) réalisé en mars 2021, une partie non négligeable de la population (4 personnes interrogées sur 10) appelle de ses vœux une plus grande implication de l'armée dans la lutte contre la pandémie et la campagne de vaccination.

5. Les échecs/difficultés rencontrés au cours du quinquennat

Opération Barkhane : une guerre sans fin ?

La crise afghane issue du retrait américain du pays pose une nouvelle fois la question de la pertinence des opérations militaires extérieures, et notamment pour la France de son engagement au Sahel. Cette question est intervenue à plusieurs reprises au cours du quinquennat d'Emmanuel Macron, jusqu'à l'annonce, le 10 juin 2021, au cours d'une [conférence de presse](#), de la fin de l'opération Barkhane, huit ans après l'envoi des premières troupes françaises au Mali pour combattre la poussée djihadiste dans le pays. Le président de la République cherchait depuis des mois une porte de sortie et l'annonce de l'évolution - et non la fin - de la présence française au Sahel était attendue dès février 2021, lors du sommet du G5 Sahel à N'Djamena.

L'opération Barkhane visait un double objectif : dégrader les capacités de nuisance des groupes armés terroristes et faire monter en puissance les forces armées régionales, à commencer par les forces armées maliennes. Force est de constater à ce stade que le bilan est déséquilibré : des résultats ont été obtenus en termes de contre-terrorisme, avec notamment la neutralisation d'un certain nombre de hauts responsables d'Al-Qaïda comme Abdelmadek Droukdel, fondateur d'Aqmi, ou Bah Ag Moussa, chef militaire de la branche

sahélienne d'Al-Qaïda, ou même plus récemment d'Adnan Abou Walid Al Sahraoui, chef de l'État islamique au Grand Sahara (EIGS), ennemi prioritaire – mais la menace s'adapte et s'étend en s'éloignant de l'épicentre de Barkhane. Surtout la montée en puissance des partenaires locaux n'est pas au rendez-vous. Le 3 juin 2021, Paris avait décidé de suspendre temporairement les opérations conjointes entre les troupes françaises et maliennes, après que deux coups d'État militaires aient eu lieu au Mali en moins d'un an, tous deux menés par le colonel Assimi Goïta, qui a été déclaré président le 28 mai. Un autre coup important est intervenu avec la mort d'Idriss Déby, le Président tchadien, en avril 2021, remplacé par son fils peu après, ce qui a posé un dilemme majeur à Emmanuel Macron car le succès de Barkhane repose notamment sur l'armée tchadienne. La volonté de Paris de transformer la présence française au Sahel ces derniers mois a également été motivée par les critiques croissantes des populations locales, encouragées par les opérations de désinformation menées par des puissances hostiles, dont la Russie. Le sommet de Pau de janvier 2020 a été en partie conçu pour demander aux dirigeants du Sahel – dont la position sur la question était jugée ambiguë – de renouveler publiquement leur demande de soutien français dans la lutte contre le terrorisme dans la région, afin de relégitimer Barkhane. Le Président français avait alors déclaré aux dirigeants du Sahel que toutes les options étaient sur la table, y compris un éventuel retrait des troupes françaises. Enfin, il est clair que l'annonce du 10 juin 2021 s'inscrit dans le contexte de la campagne pour l'élection présidentielle française de 2022. Dès 2017, le candidat Emmanuel Macron avait exprimé sa réticence vis-à-vis des opérations extérieures et l'importance de les inclure dans un effort diplomatique plus large. Il s'agit d'une tendance générale au sein des populations occidentales, de plus en plus critiques à l'égard des grandes opérations militaires. C'est notamment le cas concernant l'engagement français au Sahel, qui a causé la mort de plus de 50 soldats depuis 2013 et coûte plus d'un milliard d'euros par an au contribuable, alors que les résultats ne sont pas clairs pour les citoyens français. Selon un [sondage](#) réalisé par l'Ifop en janvier 2021, seuls 49 % des sondés approuvent l'intervention française au Mali (32 % la désapprouvent et 19 % la désapprouvent fortement), contre 73 % en janvier 2013 (au début de l'opération Serval).

Dans ce contexte, la "*transformation profonde de notre présence militaire au Sahel*" voulue par Emmanuel Macron implique une diminution progressive du nombre de militaires français, ainsi que la fermeture de certaines bases au Mali, associées à un changement de doctrine : les opérations de grande envergure, qui pouvaient exposer la vie des soldats à des embuscades ou à des engins explosifs improvisés, seront remplacées par des opérations ciblées menées par les forces spéciales, le renseignement et les frappes aériennes. Il s'agit avant tout d'une transition lente d'une opération extérieure française traditionnelle vers un effort multilatéral plus large. La France compte notamment sur la montée en puissance de la *Task Force* européenne Takuba, qui fait néanmoins face à la réticence de plusieurs pays européens, au premier rang desquels l'Allemagne. Lors de sa conférence de presse, Emmanuel Macron a également évoqué "*nos partenaires américains,*

qui jouent un rôle essentiel depuis le début". S'il est vrai que Washington a jusqu'à présent fourni à l'opération Barkhane de précieuses capacités de renseignement et de surveillance, ainsi que des moyens de ravitaillement en vol et de transport logistique, et qu'Emmanuel Macron a obtenu de Joe Biden qu'il s'engage à "*renforcer son appui*" aux Européens au Sahel lors de leur [échange téléphonique](#) du 22 septembre, cette région ne fait pas partie des priorités américaines. Le dernier pilier du cadre de la nouvelle stratégie au Sahel est constitué par les armées locales, "*désormais en meilleure position pour affronter leurs ennemis*" selon [Florence Parly](#). Il est cependant difficile d'évaluer les progrès réalisés, et les experts s'accordent à dire que malgré des efforts financiers importants, les forces armées du Mali, du Niger et du Burkina Faso, qui comptent parmi les pays les plus pauvres du monde, restent notoirement sous-entraînées et sous-équipées. D'ailleurs, en décembre 2020, [François Lecointre](#), alors CEMA français, estimait que les forces de Bamako et du G5 Sahel n'étaient pas encore en mesure de prendre le relais.

Un élément à surveiller pour la suite sera celui des armées étrangères qui pourraient profiter du retrait français pour favoriser leurs intérêts dans la région. L'inquiétude porte notamment sur la Russie, dont la Ministre française des Armées indique qu'elle cherche à s'imposer et à discréditer l'action de la France au Sahel. Moscou est particulièrement proche de Bamako : les deux pays ont signé un accord de coopération militaire en 2019 et de nombreux membres de la junte au pouvoir ont été formés en Russie. La société de sécurité privée russe Wagner, dont le dirigeant est un proche de Vladimir Poutine, [est passée à l'offensive](#), comme elle l'avait fait en Centrafrique après la fin de l'opération française Sangaris, en octobre 2016. De nombreux échanges se tiennent ainsi entre la junte de Bamako et Wagner, portant notamment sur l'envoi de 1 000 mercenaires russes dans le pays.

La relation transatlantique à l'épreuve

Partenaire indispensable au Sahel, les États-Unis poursuivent depuis plusieurs années des stratégies décidées unilatéralement, sans concertation avec leurs alliés, couplées à un désengagement des affaires du monde, et notamment dans des théâtres cruciaux pour la sécurité de l'Europe, au Moyen-Orient par exemple. Sous la présidence d'Emmanuel Macron, cela s'est notamment concrétisé par la décision de Donald Trump de retirer les États-Unis de l'accord nucléaire iranien en mai 2018, y mettant *de facto* fin. Il en est de même du traité sur les forces nucléaires à portée intermédiaire (FNI) avec la Russie dont Washington s'est officiellement retiré en août 2019. Si l'arrivée de Joe Biden avait pu un temps susciter une forme d'espoir de la part des Européens du retour d'un partenariat transatlantique fort, fondé sur la concertation entre alliés, notamment au sein de l'OTAN, le retrait américain unilatéral de Kaboul puis l'annonce du partenariat AUKUS ont achevé de démontrer que la priorité américaine se trouve désormais en Asie - et que le statut à part des Européens comme allié historique des États-Unis n'est pas garanti. Cette crise transatlantique se fait notamment ressentir au sein de l'OTAN, cristallisée sur la question des 2 % du PIB consacrés aux dépenses de

défense, dont de nombreux États-membres européens étaient loin avant la crise du Covid-19, sous Donald Trump, puis marquée par la déclaration du Président Macron qui jugeait l'Organisation en état de "mort cérébrale" lors d'une [interview](#) accordée à *The Economist* en novembre 2019, un mois avant que les *leaders* se réunissent à Londres. À cela s'ajoutent les tensions avec la Turquie, qui s'éloigne progressivement des valeurs et des principes que sont censés partager les alliés, qui a provoqué un affrontement avec la Grèce (et la France) en envoyant en août 2020 un navire de recherche sismique accompagné d'une flottille militaire dans les mers revendiquées par Athènes, et qui a fait l'objet de sanctions américaines décidées en décembre 2020 après son acquisition du système de défense aérienne russe S-400. Enfin, l'OTAN se trouve aujourd'hui entre deux ères : la fin de celle marquée par l'engagement en Afghanistan et l'avènement de la confrontation entre les États-Unis et la Chine, dans laquelle elle devra décider de son rôle. C'est l'objet de la rédaction de son nouveau "concept stratégique", qui devrait voir le jour lors du prochain sommet de l'Organisation, à Madrid en 2022, et dont l'objectif sera de trouver un équilibre entre sa mission historique de protection du continent européen, notamment vis-à-vis de la Russie qui continue à représenter une menace, et la place qu'elle souhaite accorder à l'enjeu chinois, qui dépasse largement le domaine militaire (et donc la mission otanienne) mais qui est désormais érigée en priorité américaine.

Une stratégie indo-pacifique contrariée

La France, à travers ses sept départements, régions et collectivités d'outre-mer situés entre l'océan Indien et le Pacifique Sud et ses 1,6 millions de ressortissants dans la région, se définit comme une nation souveraine de l'Indopacifique. Les évolutions stratégiques majeures à l'œuvre dans cette région, dans le contexte de la rivalité entre la Chine et les États-Unis, a conduit la Ministre des Armées à présenter en mai 2019 une [Stratégie de défense en Indopacifique](#), à la suite des grandes orientations fixées par le président de la République en mai 2018 en Australie. Celle-ci repose sur quatre piliers : les territoires à protéger et à valoriser ; l'engagement opérationnel et l'expertise de la France ; la tradition de coopération dans l'Océan Indien, en Asie du Sud-Est et dans le Pacifique Sud ; et la diplomatie de défense. Elle s'appuie en particulier sur le renforcement de ses partenariats, notamment militaires, avec l'Inde, l'Australie et le Japon. Une feuille de route bilatérale avec le Japon a notamment été adoptée en juin 2019 à l'occasion du déplacement du président de la République au Japon, dont l'un des quatre domaines prioritaires est la sécurité maritime. La France dispose aujourd'hui d'environ 7 000 militaires, une quinzaine de bâtiments et une quarantaine d'aéronefs déployés dans la région. Elle a également engagé un certain nombre d'exercices, dont l'envoi en 2019 du porte-avions Charles-de-Gaulle jusqu'à Singapour, l'envoi début 2021 du sous-marin nucléaire d'attaque *Emeraude* pour patrouiller dans la zone avec un passage en mer de Chine méridionale, et la participation en mai 2021 à un exercice militaire amphibie de grande ampleur avec Tokyo et Washington, visant à tester un scénario de reprise d'une île à un adversaire éventuel. Enfin, le renforcement de ces partenariats repose également sur

la vente d'armes : six des vingt clients les plus importants de la France sur la période 2011-2020 se trouvent dans la région, d'après le [rapport au Parlement 2021 sur les exportations d'armement de la France](#). Parmi les plus gros contrats sont celui passé avec l'Inde portant sur l'acquisition de 36 Rafale - dont cinq ont été livrés en 2020 -, dans le cadre d'un partenariat stratégique entre Paris et Delhi, et le "*contrat du siècle*" passé avec l'Australie pour la vente de douze sous-marins.

Néanmoins, le récent pacte de sécurité AUKUS entre l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis et l'annulation concomitante du contrat de vente des sous-marins français à Canberra, est un choc pour Paris, qui peine à s'imposer comme puissance régionale dans l'Indopacifique. En effet, ce contrat devait former l'un des deux piliers de la stratégie française dans cette région en "*mariant la France à l'Australie pour cinquante ans*" selon les dires du Ministre de la Défense de l'époque, Jean-Yves Le Drian. Au-delà de la fourniture de sous-marins, il était question d'un véritable approfondissement de la coopération industrielle de défense et des liens entre états-majors, sur la base d'un alignement stratégique des deux pays. S'il est trop tôt pour les caractériser, nul doute que le volte-face australien aura des conséquences sur la stratégie de la France dans la région.

Une Europe de la défense difficile à faire émerger

Le quinquennat d'Emmanuel Macron a été marqué par une importante impulsion européenne, notamment sur les enjeux de défense. Convaincu de la nécessité de faire davantage au niveau européen dans ce domaine, le président de la République a multiplié les appels à ses partenaires européens. Si un certain nombre de projets encourageants ont vu le jour ces dernières années (Initiative européenne d'intervention, *Task Force Takuba*, Fonds européen de défense), la France a dû faire face au scepticisme de certains de ses alliés européens, notamment vis-à-vis d'une posture française parfois mal comprise. C'est en particulier le cas s'agissant de la relation entre une coopération renforcée en matière de défense au niveau de l'UE et l'OTAN. La déclaration du Président Macron sur la "*mort cérébrale*" de l'Organisation n'a pas facilité les choses, en renforçant l'idée selon laquelle l'"autonomie stratégique" européenne que Paris appelle de ses vœux constitue une alternative à l'OTAN - et ainsi à la protection américaine. C'est ainsi que la Ministre allemande de la Défense, Annegret Kramp-Karrenbauer, a déclaré dans une tribune pour *Politico*, parue le 2 novembre 2020, à la veille de l'élection américaine : "*Il faut en finir avec l'illusion d'une autonomie stratégique européenne. Les Européens ne pourront pas remplacer le rôle capital qu'ont les États-Unis en tant que garants de leur sécurité.*" Des propos auxquels le Président français n'a pas manqué de réagir, qualifiant cette vision de "contresens de l'histoire" au cours d'un [entretien](#) au Grand continent du 16 novembre 2020. Paris estime en effet que davantage de souveraineté européenne, notamment s'agissant de la défense, loin de s'opposer à l'OTAN, est une condition du renforcement du partenariat transatlantique en permettant à l'UE de s'imposer comme un partenaire fiable et solide pour les États-Unis, notamment face à des

puissances telles que la Chine. Cette position est cependant loin d'être comprise par tous les partenaires européens, notamment à l'Est, qui redoutent un désengagement américain.

Ce scepticisme de certains partenaires européens a provoqué des difficultés dans la mise en œuvre de plusieurs projets de coopération renforcée en matière de défense au niveau européen. Sur le Fonds européen de défense, par exemple, qui constitue une avancée historique mais dont le montant final n'est pas à la hauteur des ambitions françaises (et de l'histoire) : après d'intenses négociations, il a été décidé qu'il serait finalement doté de 7,95 milliards d'euros sur la période 2021-2027, loin des 13 milliards prévus initialement. Il en est de même s'agissant de la *Task Force Takuba*, qui n'est pour l'instant pas parvenue à fédérer autant de partenaires européens que l'aurait souhaité la France : elle ne compte aujourd'hui que 600 militaires, dont la moitié de Français (et aucun Allemand), alors qu'Emmanuel Macron annonçait à l'issue du sommet de N'Djamena de février 2021 un objectif de 2 000 hommes.

Une autre difficulté rencontrée dans la coopération européenne en matière de défense concerne la coopération industrielle, notamment dans le cadre du projet franco-allemand-espagnol de Système de combat aérien du futur (SCAF). Le projet SCAF, lancé 2017, est un instrument essentiel dans l'affirmation de l'UE sur la scène internationale et permet aux pays d'acquérir un matériel qu'ils n'auraient pas, seuls, la capacité de financer. Cependant, les différentes parties peinent à s'accorder sur certains détails du projet, et notamment sur la question des droits de propriétés intellectuelles sur les technologies déjà existantes qui seront utilisées pour développer le démonstrateur. La différence majeure entre les cultures et les systèmes politiques français et allemands contribue également à freiner le projet : en France, l'État joue un rôle considérable dans l'industrie de l'armement, considérée comme un élément-clé de la souveraineté nationale, tandis que l'industrie d'armement allemande est largement privée, et a un poids moins important dans l'économie. Par ailleurs, les membres du Bundestag, qui doivent approuver le projet - et ont donné leur accord le [23 juin 2021](#) pour engager la phase 1B -, montrent des réticences quant au pilotage français, le qualifiant même de "*French Combat Air System*". Les difficultés entre Paris et Berlin sur les coopérations militaires industrielles dépassent le seul SCAF : les premières livraisons de l'Eurodrone (qui implique aussi l'Italie et l'Espagne) initialement prévues pour 2025, devraient finalement arriver en 2027, voire 2028, faute d'accord sur la facture ; et le projet de char de combat MGCS (*Main Ground Combat System*) est également dans une impasse car l'articulation entre les acteurs allemands (KMW et Rheinmetall) et français (Nexter) n'a toujours pas été trouvée.

Rejoignez-nous sur :



Suivez chaque semaine notre actualité en vous abonnant à notre newsletter sur : www.institutmontaigne.org